



ADMINISTRATION  
COMMUNALE  
DE  
GREZ-DOICEAU

## Séance du Collège communal du 20 septembre 2019.

**Présents** : M. Clabots, Bourgmestre,  
MM. Francis, Goergen, Mmes Smets, Romera et Theys, Echevins;  
M. Magos, Président du CPAS  
M. Stormme, Directeur général.  
**Excusée** : Mme Romera, Echevine

### 03. PERSONNEL.

#### 3.3. Liste des congés officiels – Année 2020.

Le Collège,

Vu le statut administratif du personnel en son article 53 et le règlement du travail en son point 8 ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes mesures utiles à l'effet de favoriser la bonne organisation des services administratifs ;

Après examen ; A l'unanimité ; DECIDE :

**Article 1** : d'arrêter comme suit, la liste des jours de fermeture des bureaux de l'année 2020, comme prévu par le statut administratif :

Mercredi	01 janvier	Jour de l'an
Jeudi	02 janvier	Jour de l'an (lendemain)
Lundi	13 avril	Lundi de Pâques
Vendredi	01 mai	Fête du travail
Jeudi	21 mai	Ascension
Lundi	01 juin	Lundi de Pentecôte
Mardi	21 juillet	Fête Nationale
Lundi	02 novembre	Toussaint (lendemain)
Mercredi	11 novembre	Armistice
Vendredi	25 décembre	Jour de Noël

En outre, cinq jours de vacances annuelles complémentaires sont attribués en compensation des jours suivants:

Lundi	27 avril	Fête de la Saint-Georges
Samedi	15 août	Assomption
Dimanche	27 septembre	Fête Fédération Wallonie Bruxelles
Dimanche	01 novembre	Toussaint
Samedi	26 décembre	Jour de Noël (lendemain)

**Article 2** : Il n'y a pas de permanences ni de mariages prévus :

<b>Samedi :</b>	<b>Permanence</b>	<b>Mariage(s)</b>
11 avril 2020 (Week-end de Pâques)	Non	Non
25 avril 2020 (Fête de la Saint-Georges)	Non	Non
02 mai 2020 (Week-end fête du travail)	Non	Non
30 mai 2020 (Week-end de Pentecôte)	Non	Non
15 août 2020 (Assomption)	Non	Non
26 septembre 2020 (Week-end de la Fête Fédération Wallonie Bruxelles)	Non	Non
31 octobre 2020 (Week-end Toussaint)	Non	Non
26 décembre 2020 (Week-end de Noël)	Non	Non

Fait et clos en séance date que dessus.

Le Directeur général,  
(s) Y. Stormme.

Le Directeur général,

Pour expédition conforme :



Le Président,  
(s) A. Clabots.

Le Bourgmestre,